

► La municipalisation du service public de l'eau à Grenoble s'est traduite par une modération des tarifs

Grenoble satisfaite de son service public de l'eau



Station d'épuration de la Régie des eaux de Grenoble. Créée en 2000, la régie grenobloise compte 50000 abonnés.

GRENOBLE

De notre correspondant régional

Grenoble, ville d'eau? De France, d'Italie ou d'Amérique du Sud, les élus se pressent en tout cas dans la capitale des Alpes, attirés par les bienfaits de l'eau grenobloise sur la santé financière de ses habitants. «*Nous leur démontrons que la comptabilité publique n'est pas si absconse, qu'un retour en régie municipale est possible*», explique l'écologiste Vincent Fristot, président du conseil d'administration de la Régie des eaux de Grenoble (REG). En la matière, les 50000 abonnés grenoblois ont vite fait leur calcul. Depuis 1996, la facture moyenne a suivi le cours de l'inflation. Loin de la hausse brutale de 102 % observée entre 1988 et 1995, après qu'une délégation de service public a été attribuée à la Cogese, filiale de la Lyonnaise des eaux, sur fond de corruption. La longue bataille judiciaire entamée alors a abouti, en 1997, à la mise en place d'une société d'économie mixte, puis, le 1^{er} mai 2000, à la création de la REG, qui gère aujourd'hui la production, l'adduction et la distribution de l'eau sur l'agglomération.

Cette maîtrise des prix s'explique en partie par «*l'élimination des frais de siège, des dividendes versés aux actionnaires et de diverses prestations dont les justifications étaient difficilement vérifiables*», explique Vincent Fristot. Les économies ainsi réalisées ont permis

de lancer un plan pluriannuel d'investissements, à hauteur de 1,5 million d'euros par an, une somme trois fois supérieure à ce qu'y consacrait la Cogese. Conséquence de l'effort porté sur le renouvellement des conduites: le rendement du réseau, qui mesure la déperdition d'eau au cours de son acheminement, s'établit à 80 %, contre 70 %.

Les économies réalisées ont permis de lancer un plan pluriannuel d'investissements de 1,5 million d'euros par an.

Pour Raymond Avrillier, vice-président écologiste de la communauté d'agglomération grenobloise et «*tombeur*» de l'ancien maire RPR Alain Carignon, «*tout est question de volonté politique: il existe des régies municipales qui fonctionnent mal – c'était le cas à Grenoble avant la mise en place d'une délégation de service public – de même qu'il existe des contrats de prestations passés avec des sociétés privées qui peuvent donner de bons résultats, parce qu'ils font*

l'objet d'un réel contrôle. Mais intrinsèquement, la délégation sur une longue durée à une société privée dépossède la ville de la maîtrise de son réseau.»

Pour autant, la rationalisation du service public de l'eau dans la région grenobloise est loin d'être achevée. Le doublement d'une conduite dans le Grésivaudan, destiné à alimenter l'entreprise STMicroelectronics, à Crolles, dans la banlieue grenobloise, a réveillé les contestataires, réunis depuis juillet 2005 au sein du Collectif eau de la région grenobloise (Coerg). «*Nous avons toujours, au niveau de la production de l'eau potable, une concurrence qui amène à des investissements redondants, à l'origine de surcoûts pour les usagers*», dénonce son porte-parole, Didier Meroni. Concurrence d'autant plus paradoxale qu'elle oppose deux établissements publics, la REG et le Syndicat intercommunal des eaux de la région grenobloise (Sierg).

Selon Raymond Avrillier, le débat en cours met en lumière l'absence de carte de l'eau, comme il en existe une de l'assainissement: «*L'emprise des grands groupes privés est telle qu'aucune planification, qui permettrait de soutenir la prise de décision, n'a été mise en place en France.*» Les choses pourraient changer. Face à la raréfaction des ressources en eau dans le nord du département, la préfecture de l'Isère a créé une instance destinée à élaborer un schéma directeur départemental de l'eau.

BÉNÉVENT TOSSERI

Chronique

Libéralisme n'est pas capitalisme

Par Alain Vernholes
Journaliste

Timothy B. Smith, qui enseigne l'histoire à Queen's, une des bonnes universités canadiennes sur les rives du lac Ontario, estime dans un article publié dans *Le Figaro* que si le CPE était appliqué, il contribuerait certainement à réduire le chômage des jeunes. Et comme les Canadiens aiment bien être entendus, notre professeur insiste: «*Hélas, l'idée qu'un peu plus d'insécurité de l'emploi pourrait entraîner plus d'embauches est inacceptable en France.*» Bien dit et probablement bien vu.

Pourquoi donc les Français – beaucoup d'étudiants en tout cas – refusent-ils de prendre des risques pour débloquer une situation depuis longtemps catastrophique? Est-ce parce qu'ils continuent d'attendre un miracle de la part d'un État qui a pourtant fait la démonstration de son incapacité à trouver une solution qui ne ferait que des heureux et pas de victimes?

On saura dans quelques semaines si le premier ministre est sorti vainqueur de son bras de fer avec les étudiants et les syndicats. Mais on sait dès maintenant qu'une fois encore – par maladresse –, la droite aura perdu la bataille capitale des idées: faut-il oui ou non opter pour plus de liberté en économie ou bien faut-il s'accrocher à un «*modèle français*» qui, dans l'ensemble, reste très réglementé et peu efficace?

Quand on lui reproche d'improviser et de gouverner au pas de charge, Dominique de Villepin répond qu'il y a urgence. Bataille pour le pouvoir politique ou bataille pour les idées? Le premier ministre joue gros, lui qui assure que sa personne ne compte pas et qu'il défend l'intérêt général. Si dans quelques mois les chiffres de l'emploi sont bons, il aura tout gagné: l'espoir d'être un jour président et la possibilité de mener des politiques économiques enfin modernes et dédramatisées.

Mais un échec aurait des conséquences importantes. Il inciterait une gauche victorieuse en 2007 (c'est une hypothèse) à retrouver sa pente naturelle: celle de l'interventionnisme étatique. Depuis trois siècles, les Français vivent comme un drame permanent l'histoire politique de l'Europe: l'idée du contrat social (Locke, Hobbes, Rousseau), la Révolution de 1789-1793 qui a établi la libre entreprise en abolissant les corporations, la société de marché prônée par Adam Smith, Tocqueville glorifiant le libéralisme politique, Marx et l'utopie socialiste. Nos votes, nos manifestations, nos réactions aux décisions gouvernementales ou à celles des entreprises, notre attitude face aux grèves et aux revendications de toute sorte sont pleines d'ambiguïté et de non-dits.

Nous condamnons systématiquement le capitalisme qui, dans l'ensemble, nous enrichit mais

aussi dans la foulée le libéralisme dont les messages essentiels sont pourtant respectables: refus des souverainetés absolues (celles des rois comme celles des monopoles), droit naturel et droits de l'homme, respect absolu de l'individu, refus de la guerre pour régler les problèmes au bénéfice du marché et du «*doux*» commerce...

On confond capitalisme et libéralisme alors que l'un et l'autre relèvent de deux démarches très différentes. Comme le dit Pierre Rosanvallon, professeur au Collège de France, et proche de la CFDT: le capitalisme n'est ni un système ni un projet de société mais simplement une pratique sociale (1), une technique, alors que le libéralisme est une idéologie – sans doute une utopie – et que les deux n'ont presque jamais correspondu historiquement. Le capitalisme n'a retenu et ne retient du libéralisme que ce qui l'arrange: la propriété privée par exemple. Il est sans

Nous condamnons systématiquement le capitalisme qui nous enrichit mais aussi le libéralisme dont les messages sont pourtant respectables.

état d'âme, combattant l'État ou demandant son aide selon les circonstances et les besoins.

Cette confusion du sens explique bien des bourdes dont certaines pourraient être drôles si elles n'avaient des conséquences aussi néfastes. Marie-George Buffet, que ses responsabilités à la tête du Parti communiste devraient rendre plus précautionneuse, n'avait pas hésité – lors du référendum sur la Constitution européenne – à parler du «*carcan du libéralisme*», contresens d'autant plus curieux que Marx et l'utopie socialiste ont été très influencés par l'utopie libérale fondée sur l'effacement du politique au profit de l'économique. Jacques Chirac avait quant à lui déclaré au milieu d'un cercle d'intellectuels tout de même un peu surpris, que finalement «*le libéralisme, c'est pire que le communisme*». Comme le dit souvent le président de la République, il faut améliorer la formation professionnelle...

(1) *Le Capitalisme utopique*, par Pierre Rosanvallon, Éd. du Seuil, 26 p., 7,20 €. L'auteur a prononcé au Cnam, le 10 mars, une conférence sur le libéralisme qu'on pourra trouver en vidéo sur le site Internet www.cnam.fr/actualite/video et dès maintenant en audio sur France-Culture (www.franceculture.com).

REPÈRES

L'EAU, FORCE FRANÇAISE

■ **Secteur privé:** la France abrite les deux leaders mondiaux de la distribution et de l'assainissement de l'eau, Veolia (connue auparavant comme Compagnie générale des eaux, puis Vivendi) et Suez (qui a absorbé la Lyonnaise des eaux). Ces deux sociétés ont bâti leur expérience sur la délégation de service public, pratiquée en France dans le domaine de l'eau.

■ **Aide publique:** la France consacre aujourd'hui 268 millions d'euros par an d'aide bilatérale et 100 millions d'euros d'aide multilatérale au secteur de l'eau, notamment en Afrique. Elle s'est fixé comme objectif de contribuer, au travers de son aide bilatérale, à l'accès à l'eau et à son assainissement pour 9 millions de personnes en Afrique d'ici à 2015.